



États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016



Fairtrade Canada Inc.
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales méthodes comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des charges totales	19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Fairtrade Canada Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fairtrade Canada Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fairtrade Canada Inc. au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 8 juin 2017
Ottawa (Ontario)

Fairtrade Canada Inc.
État de la situation financière

31 décembre **2016** **2015**

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie (note 1)	833 461 \$	785 731 \$
Dépôts à court terme (note 2)	191 847	256 465
Créances (note 3)	937 074	1 408 077
Frais payés d'avance	128 967	28 761

2 091 349 **2 479 034**

Immobilisations corporelles (note 4) **29 078** **65 842**

Autres actifs incorporels **4 773** **4 773**

2 125 200 \$ **2 549 649 \$**

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	797 264 \$	1 043 047 \$
Sommes à remettre à l'État	32 197	42 322

829 461 **1 085 369**

Avantages locatifs incitatifs reportés (note 8) **1 878** **9 389**

831 339 **1 094 758**

Actifs nets

Affectation d'origine interne		
Investi dans les immobilisations (note 9)	29 078	65 842
Réserve pour éventualités (note 9)	450 000	513 000
Non-affectés	814 783	876 049

1 293 861 **1 454 891**

2 125 200 \$ **2 549 649 \$**

Approuvé au nom du Conseil :



Jennifer Williams, Présidente



Mark McLaughlin, Trésorier

Fairtrade Canada Inc.
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobilisations	Réserve pour éventualités	Non-affectés	
Solde, début de l'exercice	65 842 \$	513 000 \$	876 049 \$	1 454 891 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(36 764)	-	(124 266)	(161 030)
Virements pour autres affectations à l'interne (note 9)	-	(63 000)	63 000	-
Solde, fin de l'exercice	29 078 \$	450 000 \$	814 783 \$	1 293 861 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobilisations	Réserve pour éventualités	Non-affectés	
Solde, début de l'exercice	102 232 \$	250 000 \$	1 035 980 \$	1 388 212 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(37 497)	-	104 176	66 679
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 107	-	(1 107)	-
Virements pour autres affectations à l'interne (note 9)	-	263 000	(263 000)	-
Solde, fin de l'exercice	65 842 \$	513 000 \$	876 049 \$	1 454 891 \$

Fairtrade Canada Inc.
État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2016	2015
Produits		
Droits de licence	1 685 427 \$	1 619 827 \$
Autres frais et charges (note 13)	558 590	873 891
Intérêts	1 956	3 864
	<hr/>	<hr/>
Total des produits	2 245 973	2 497 582
Charges		
Finance et administration (note 14) (annexe)	520 612	328 668
Développement des affaires (annexe)	398 394	697 177
Intégrité de la marque (annexe)	444 441	527 967
Marketing et communications (annexe)	358 334	436 751
Frais au système global	420 050	369 852
Gouvernance (note 15)	279 730	146 408
Autres charges (recouvrement) (note 16)	(14 558)	(75 920)
	<hr/>	<hr/>
Total des charges (annexe)	2 407 003	2 430 903
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(161 030) \$	66 679 \$

Fairtrade Canada Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(161 030) \$	66 679 \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	36 764	37 497
Amortissement des avantages locatifs incitatifs reportés	(7 511)	(7 511)
	(131 777)	96 665
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	471 003	(474 330)
Frais payés d'avance	(100 206)	23 347
Comptes fournisseurs et charges à payer liés aux activités d'exploitation (note 7)	(404 588)	402 656
Sommes à remettre à l'État	(10 125)	21 600
Produits reportés	-	(5 287)
	(175 693)	64 651
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation nette des droits non distribués perçus au nom d'autres organisations (note 7)	158 805	129 376
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	(1 107)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour l'exercice	(16 888)	192 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	1 042 196	849 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	1 025 308 \$	1 042 196 \$
Représenté par		
Trésorerie	833 461 \$	785 731 \$
Dépôts à court terme	191 847	256 465
	1 025 308 \$	1 042 196 \$

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2016

Nature de l'organisation	<p>Fairtrade Canada Inc. (« Fairtrade ») est un organisme à but non lucratif constitué sans capital-actions en vertu des lois du Canada. Fairtrade a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Fairtrade est également un organisme à but non lucratif sous le sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et est exonéré d'impôts sur ses activités sans but lucratif.</p> <p>Conformément aux statuts de prorogation de Fairtrade en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, le but de Fairtrade est de promouvoir l'équité dans le commerce, au niveau international et national. Les statuts de prorogation exigent également que toutes propriétés existantes suite à une liquidation de Fairtrade, après le règlement de ses dettes, soit distribuées à une ou plusieurs organisations ayant des objectifs similaires à ceux de Fairtrade.</p> <p>Les activités de Fairtrade concernent principalement l'octroi de licences d'un logo des consommateurs pour le café, le thé, le chocolat, le sucre et d'autres produits, tel que déterminé de temps à autre, importé au Canada dans des conditions de commerce équitable. Une partie importante des produits de Fairtrade provient d'un petit nombre d'organisations. Pour l'exercice 2016, Fairtrade a obtenu 52 % (55 % en 2015) de ses produits de droits de licence de cinq (cinq en 2015) organisations.</p>
Base de présentation	<p>Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.</p> <p>Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur initiale des instruments financiers; les montants et la possibilité de recouvrement des créances incluant les produits de droits de licence; la valeur nette réalisable ou le coût de remplacement des stocks; la durée de vie utile, l'amortissement et le potentiel à long terme des immobilisations; la perte de valeur, s'il y a lieu, des autres actifs incorporels; les provisions pour les charges à payer; et la ventilation des charges.</p>

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2016

Instruments financiers

Les instruments financiers de Fairtrade sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour Fairtrade un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers

Fairtrade évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

Fairtrade évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif, s'il y a lieu, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers et passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les dépôts à court terme, les comptes clients et autres créances, et les comptes fournisseurs et charges à payer.

Aucun actif ou passif financier sont évalués à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé en tant que recouvrement dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

Fairtrade comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amortis selon les taux et méthodes d'amortissement qui suivent :

Équipement informatique	3 ans	méthode linéaire
Équipement de bureau	5 ans	méthode linéaire

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2016

Immobilisations
(suite)

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire selon le moindre de la durée de vie utile estimative et de la durée restante du bail. (Voir la note 10 de ces états financiers.)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles à durée de vie limitée sont amortis selon leur durée de vie utile estimative selon les taux et méthodes d'amortissement qui suivent :

Logiciel informatique 50 % méthode linéaire

Fairtrade examine la durée de vie utile et le mode de consommation attendu de ses immobilisations sur une base continue en tenant compte des événements ou des changements de circonstances. En conséquence, au 1er janvier 2016, la durée de vie utile et la méthode d'amortissement de l'équipement informatique et de l'équipement de bureau ont été modifiées respectivement des méthodes dégressives de 30 % et de 20 % à des méthodes linéaires de 3 ans et 5 ans. Ces changements dans les estimations comptables ont été comptabilisés prospectivement sans retraitement des montants de la période précédente et ont été déterminés en utilisant la durée de vie utile résiduelle estimée de ces actifs au 1er janvier 2016. L'incidence de ces changements dans les estimations comptables figure à la note 4 des présents états financiers.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou incorporelles n'a plus de potentiel à long terme pour Fairtrade, la dépréciation étant l'excédent de sa valeur nette comptable par rapport à toute valeur résiduelle est comptabilisée dans l'état des résultats à titre de charge. Une réduction de valeur n'est pas annulée au cours des années subséquentes.

Autres actifs incorporelles

Les autres actifs incorporels représentent l'achat d'un nom de domaine internet, possédant une durée de vie illimitée et est comptabilisé au coût. Cet actif n'est pas amorti. Lors d'une dépréciation de valeur de cet actif, il sera ramené à sa valeur nette de réalisation.

Services bénévoles

Une portion du travail de Fairtrade dépend des contributions des bénévoles. Ces services ne sont pas normalement achetés et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur, ils ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Avantages locatifs incitatifs reportés

Les avantages locatifs incitatifs reportés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et représentent une allocation pour améliorations locatives reçu du bailleur de Fairtrade. Ces avantages incitatifs sont amortis dans la charge de loyer selon la méthode linéaire sur la durée du bail. (Voir les notes 8 et 10 de ces états financiers.)

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2016

Devise étrangère
(suite)

effectif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice.

Constatation des produits

Les droits de licence sont déterminés en fonction de l'activité trimestrielle du titulaire et sont comptabilisés comme produits par Fairtrade au cours du trimestre où les droits deviennent mesurables. D'autres frais sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou les biens sont vendus. Les produits sont constatés dans la mesure où le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré. En vertu de certains accords, Fairtrade perçoit des droits pour le compte d'autres organisations selon une relation mandant-mandataire et après leur réception distribue ces droits aux autres organisations. Ces droits ne sont pas considérés comme produits pour Fairtrade donc ne sont pas reportés à l'état des résultats. L'obligation de Fairtrade de distribuer ces fonds à d'autres organisations se pose lorsque Fairtrade reçoit ces droits et, jusqu'à ce que la réception a lieu, tous les droits débiteurs et créditeurs sont présentés sur une base nette de compensation dans l'état de la situation financière.

Ventilation des charges

Les charges de Fairtrade sont présentés dans l'état des résultats sur une base fonctionnelle. Certaines charges engagées sont attribuées à plus d'une fonction et sont directement liées aux résultats de la fonction. Ces charges sont donc considérées comme des charges de programmes directes et non des charges indirectes allouées. Les charges de programmes directes comprennent certains salaires et avantages sociaux qui sont attribués à des fonctions selon une estimation du temps consacré. Le total des charges fonctionnelles inclus aussi certaines charges indirectes allouées tel que des charges liées aux installations (incluant l'amortissement lié aux immobilisations corporelles et incorporelles et les avantages incitatifs à la location reportés) qui sont allouées à d'autres fonctions basé sur leur utilité relative.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie de Fairtrade, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont définies comme les soldes bancaires; les dépôts à vue; et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Normalement, seuls les instruments qui ne sont pas des placements en actions seraient considérés comme équivalents de trésorerie, autrement ils seraient considérés comme activités d'investissement. De plus, les découverts bancaires seraient seulement considérés comme équivalents de trésorerie s'ils sont remboursables sur demande et font une partie intégrante de la gestion de la trésorerie de Fairtrade, de sorte que le solde bancaire fluctue fréquemment du positif au découvert, sinon ils seraient considérés comme activités de financement.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

1. Trésorerie

Les comptes bancaires de Fairtrade sont détenus dans une banque à charte canadienne, gagne de l'intérêt nominal à un taux variable et comprennent 564 705 \$ canadien (215 588 \$ canadien en 2015) libellés en dollars américains qui sont convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

2. Dépôts à court terme

Les dépôts à court terme sont comptabilisés au coût majoré des intérêts courus. La pratique de Fairtrade consiste à détenir ses dépôts à court terme dans les banques à charte canadiennes et les principales sociétés canadiennes de services financiers. Les dépôts à court terme au 31 décembre 2016 consistent de plusieurs placements individuels qui arrivent à échéance tout au long de 2017 (tout au long de 2016 et 2017 en 2015) portant intérêt à des taux entre 0,35 % et 1,30 % (0,50 % et 1,60 % en 2015) pour une moyenne de 0,62 % (1,00 % en 2015). Les placements peuvent être rachetés et sont donc considérés comme un équivalent de trésorerie.

3. Créances

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes clients	951 239 \$	1 468 868 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	(14 165)	(60 791)
	937 074 \$	1 408 077 \$

La provision pour créances douteuses est constituée pour les montants non recouvrables de comptes clients. La valeur comptable du total des comptes clients qui comprennent une provision pour perte de valeur est égale à 15 549 \$ (104 778 \$ en 2015). La création de la provision pour créances douteuses repose sur le jugement de la direction de Fairtrade selon les attentes futures des recouvrements et de l'expérience passée.

Le montant net des comptes clients comprend 171 056 \$ canadien (341 320 \$ canadien en 2015) libellés en dollars américains, 5 204 \$ canadien (316 311 \$ canadien en 2015) libellés en euros, et 46 762 \$ canadien (57 396 \$ canadien en 2015) libellés en livres sterling et 4 094 \$ canadien (néant \$ canadien en 2015) libellés en rand sud africain. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

4. Immobilisations corporelles

	2016			2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	119 579 \$	104 688 \$	14 891 \$	119 579 \$	90 166 \$	29 413 \$
Équipement de bureau	47 385	37 974	9 411	47 385	34 837	12 548
Améliorations locatives	65 313	60 537	4 776	65 313	41 432	23 881
	232 277 \$	203 199 \$	29 078 \$	232 277 \$	166 435 \$	65 842 \$

Comme indiqué dans le résumé des principales méthodes comptables, Fairtrade a modifié ses estimations comptables de la durée de vie utile de son équipement informatique et son équipement de bureau à compter du 1er janvier 2016. L'impact de ces changements dans les estimations comptables a entraîné une augmentation de la charge d'amortissement de 6 327 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

5. Immobilisations incorporelles

	2016			2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciel informatique	65 468 \$	65 468 \$	- \$	65 468 \$	65 468 \$	- \$

6. Facilités de crédit

Fairtrade détient une marge de crédit autorisée à une banque à charte canadienne de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2015) à un taux préférentiel majoré de 2,25 % (taux préférentiel majoré de 2,25 % en 2015). Cette marge de crédit est dû sur demande et est garantie par un certificat de placement de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2015) qui est inclu dans les dépôts à court terme figurant à la note 2 de ces états financiers.

De plus, Fairtrade possède des facilités de crédit sous la forme de cartes de crédit corporatives qui totalisent 35 000 \$ (102 200 \$ en 2015) dont 3 874 \$ (11 183 \$ en 2015) est utilisé, n'est pas en retard et est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer figurant à la note 7 de ces états financiers.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

7. Comptes fournisseurs et charges à payer

Les comptes fournisseurs et charges à payer comprennent 7 695 \$ canadien (20 811 \$ canadien en 2015) libellés en dollars américains, et 119 551 \$ canadien (424 187 \$ canadien en 2015) libellés en euros. Les droits non distribués perçus au nom d'autres organisations ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens mais sont libellés en dollars américains. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

Les comptes fournisseurs et les charges à payer consistent des montants suivants :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes fournisseurs - activités d'exploitation	223 241 \$	627 829 \$
Droits non distribués perçus au nom d'autres organisations	574 023	415 218
	<u>797 264 \$</u>	<u>1 043 047 \$</u>

8. Avantages locatifs incitatifs reportés

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Coût	26 000 \$	26 000 \$
Moins : amortissement cumulé	24 122	16 611
	<u>1 878 \$</u>	<u>9 389 \$</u>

9. Actifs nets affectés d'origine interne

Investis dans les immobilisations

Les fonds investis dans les immobilisations représentent des fonds affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade et sont égaux à la valeur nette comptable des immobilisations, s'il y a lieu, moins les dettes liées, s'il y a lieu.

Réserve pour éventualités

La réserve pour éventualités représente les actifs nets qui ont été affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade. Les modifications apportées à la réserve sont facilitées par des transferts provenant des actifs nets non-affectés et parmi les éléments de la réserve approuvés par le conseil d'administration de Fairtrade.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

9. **Actifs nets affectés d'origine interne** (suite)

Réserve pour éventualités (suite)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Éventualités générales	450 000 \$	313 000 \$
Communications et soutien aux producteurs	-	200 000
	<u>450 000 \$</u>	<u>513 000 \$</u>

10. **Engagements**

Locaux

Fairtrade a loué des bureaux en vertu d'un accord qui a expiré le 30 juin 2016. Cette entente comportait une option de renouvellement pour cinq ans supplémentaires, mais en avril 2016, Fairtrade a été avisé que l'option ne serait prolongée qu'au 31 mars 2017. L'engagement de Fairtrade à verser des loyers au 31 décembre 2016 est de 18 706 \$ pour la durée restante du bail.

Fairtrade a conclu un accord de sous-location pour une partie de son espace de bureau. Le revenu locatif est inclus les autres frais et charges dans l'état des résultats.

Au 31 décembre 2016, les paiements de sous-location de 4 813 \$ sont à recevoir sur la durée restante de l'accord de sous-location qui se termine également le 31 mars 2017.

Autres

Dans le cadre de ses opérations, Fairtrade conclut régulièrement des accords pour l'achat de fournitures et de services, y compris la location d'équipement. Certains de ces accords vont au-delà de la fin de l'exercice 2016. Selon la direction, ces accords sont conclus dans le cours normal des activités de Fairtrade, ne sont pas anormaux et ne comprennent pas un degré élevé de risque spéculatif.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

11. Événement postérieur

Après le 31 décembre 2016, Fairtrade a conclu un bail pour de nouveaux locaux. Le bail est pour la période commençant le 1er avril 2017 et se terminant le 31 mars 2024. Fairtrade est engagé à payer les loyers suivants sur la durée du bail sur une base d'exercice.

2017	13 320 \$
2018	18 426
2019	19 314
2020	20 202
2021	21 090
2022	22 311
2023	23 643
2024	5 994
	144 300 \$

Le bail contient certaines périodes de loyer gratuit et le taux de location mensuel change tout au long de la durée du bail. Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, les montants totaux payables en vertu du bail doivent être amortis sur l'ensemble du bail, y compris les périodes sans loyer, et une portion prorata doit être imputée à l'état des résultats résultant en une dépense annualisée égale pour chaque exercice.

De plus, Fairtrade serait responsable de sa part des coûts d'exploitation estimée à environ 31 000 \$ par année.

Le bail comprend également une option de renouvellement de cinq ans au plus élevé du loyer au cours de la dernière année de la durée du bail et des taux du marché à ce moment.

12. Risques et concentrations des instruments financiers

Fairtrade est exposé à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque pour Fairtrade au 31 décembre 2016.

Fairtrade ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Fairtrade est exposé au risque de crédit à l'égard de ses créances, énoncés dans la note 3 de ces états financiers, en cas de défaut de paiement d'un compte. Fairtrade n'a pas de concentration importante du risque de crédit par rapport à ses créances énoncés dans la note 3 de ces états financiers. Par contre, les produits de Fairtrade sont concentrés sur un petit nombre d'organisations. Bien que ce n'est pas considéré comme un risque de crédit significatif, le risque de crédit existe

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

12. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

également par rapport aux soldes de la trésorerie et des dépôts à court terme énoncés dans les notes 1 et 2 des présents états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Fairtrade éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers et engagements. Fairtrade est exposé au risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer, ses sommes à remettre à l'État et ses engagements.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Fairtrade est principalement exposé au risque de change et de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. Des portions des produits et charges, ainsi que certains instruments financiers de Fairtrade sont libellés en devise étrangère. De ce fait, Fairtrade est exposé aux fluctuations de taux de change sur sa trésorerie tel qu'énoncé à la note 1 de ces états financiers, ses créances tel qu'énoncé à la note 3 de ces états financiers, et ses comptes fournisseurs et charges à payer tel qu'énoncé à la note 7 de ces états financiers, ce qui créent des gains ou pertes sur taux de change tel qu'énoncé à la note 16 de ces états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. Fairtrade n'a pas de facilités de crédit portant intérêt utilisées, tel qu'énoncé à la note 6 donc n'est pas exposé à ce risque pour cet instrument financier. Cependant, les dépôts à court terme énoncés à la note 2 des états financiers portent intérêt à taux fixe, et cela fait en sorte qu'ils sont soumis au risque de taux d'intérêts résultant des variations de juste valeur dû aux fluctuations du marché. Fairtrade détient aussi des instruments financiers portant des taux d'intérêts variables tel qu'énoncé dans la note 1 des états financiers, ce qui les rend aussi exposé au risque de flux de trésorerie dû aux fluctuations de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Fairtrade n'est pas exposé au autre risque de prix puisque ses instruments financiers ne sont pas négociés sur le marché.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

12. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de Fairtrade au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

13. Autres frais et charges

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Frais de gestion du compte global	354 824 \$	343 875 \$
Frais pour service	152 989	488 663
Autres frais	31 527	22 103
Loyer	19 250	19 250
	<u>558 590 \$</u>	<u>873 891 \$</u>

14. Finance et administration - restructuration d'entreprise

Au cours de l'exercice 2016, Fairtrade a engagé des frais de restructuration d'entreprise qui sont comptabilisés dans les charges de finance et administration dans l'état des résultats et dans l'annexe des charges totales dans les éléments suivants et se composent de :

Sensibilisation (communications aux parties prenantes)	550 \$
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés (salaires et avantages sociaux)	111 974
Frais de services professionnels (légal et ressources humaines)	15 673
	<u>128 197 \$</u>

15. Gouvernance

Aux cours des exercices 2016 et 2015, Fairtrade a engagé des frais légaux importants liés aux processus de gouvernance et aux règlements administratifs pour se conformer à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la « LCOBNL »).

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2016

16. Autres charges (recouvrement)

Au cours de 2016, Fairtrade a encouru une perte sur taux de change de 24 764 \$ (gain de 115 894 \$ en 2015) qui est inclus dans les autres charges (recouvrement) dans l'état des résultats. Les autres charges (recouvrement) incluent également un recouvrement des mauvaises créances de 40 446 \$ (charge de mauvaises créances de 39 975 \$ en 2015).

17. Montants comparatifs et informations

Dans certains cas, les montants comparatifs et les informations de l'exercice 2015 ont été reclassés pour être conforme à la présentation et l'information inclus dans les états financiers de l'exercice 2016.

Fairtrade Canada Inc. Annexe des charges totales

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	Finance et administration	Développement des affaires	Intégrité de la marque	Marketing et communications	Autres éléments	Total
Surveillance externe	- \$	- \$	141 378 \$	- \$	- \$	141 378 \$
Sensibilisation (note 14)	6 010	34 428	-	149 154	-	189 592
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés (note 14)	375 074	282 881	245 807	140 307	-	1 044 069
Charges de déplacement	25 803	22 199	1 098	15 546	-	64 646
Fournitures ministérielles	5 116	6 958	6 811	3 184	-	22 069
Frais de services professionnels (note 14)	86 207	361	212	31 361	-	118 141
Charges liées aux installations	22 402	51 567	49 135	18 782	-	141 886
Frais au système global	-	-	-	-	420 050	420 050
Gouvernance (note 15)	-	-	-	-	279 730	279 730
Autres charges (recouvrement) (note 16)	-	-	-	-	(14 558)	(14 558)
	520 612 \$	398 394 \$	444 441 \$	358 334 \$	685 222 \$	2 407 003 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	Finance et administration	Développement des affaires	Intégrité de la marque	Marketing et communications	Autres éléments	Total
Surveillance externe	- \$	- \$	146 642 \$	- \$	- \$	146 642 \$
Sensibilisation	22 693	37 931	-	145 084	-	205 708
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés	175 407	547 149	314 601	220 110	-	1 257 267
Charges de déplacement	24 648	49 226	7 150	22 546	-	103 570
Fournitures ministérielles	10 947	10 337	9 882	681	-	31 847
Frais de services professionnels	55 761	55	500	28 105	-	84 421
Charges liées aux installations	39 212	52 479	49 192	20 225	-	161 108
Frais au système global	-	-	-	-	369 852	369 852
Gouvernance (note 15)	-	-	-	-	146 408	146 408
Autres charges (recouvrement) (note 16)	-	-	-	-	(75 920)	(75 920)
	328 668 \$	697 177 \$	527 967 \$	436 751 \$	440 340 \$	2 430 903 \$